

Séchage industriel du bois de chêne pubescent

Auteur : **C. WEBEN** (CNPFF-CRPF Bretagne-Pays de la Loire), en collaboration avec Loïc Brancheriau-(CIRAD) et Bruno Gorree (Scierie Bourdaud)



Grâce à la récolte de 21 chênes pubescent en forêt de Pacy (Eure) en 2019, des tests de séchage ont pu être mis en place, afin d'étudier le comportement de ce bois au séchage et de diffuser aux professionnels le procédé à mettre en œuvre. Après le sciage des grumes à la scierie Bourdaud en 2 m de longueur sur 27 mm d'épaisseur, les planches ont été séchées directement à la scierie ou bien ont été envoyées au CIRAD. Ce dernier a fait ses tests de séchage sur la table Cathild et sur une table « CIRAD », modifiée pour être adaptée au chêne pubescent, alors que la scierie Bourdaud a utilisé le même procédé de séchage que pour les chênes sessile et pédonculé qu'elle a l'habitude de travailler, à savoir la table Cathild. Si la scierie Bourdaud n'a pas vu de différence avec les 2 autres chênes européens dans le processus de séchage, l'analyse fine du CIRAD montre que les déformations et défauts sont moins importants sur la table « CIRAD », mais que la durée de séchage augmente en contrepartie (5 à 7 jours supplémentaires). Néanmoins, cette table spécifique reste compatible avec le séchage des autres chênes.

Une synthèse bibliographique est venue compléter cette étude afin de faire ressortir les principales caractéristiques microscopiques, physiques, mécaniques et chimiques du bois de ces 3 chênes. S'il est difficile de tirer de réelles conclusions (faible échantillon de bois de chêne pubescent, caractéristiques du bois très variables d'un chêne à l'autre au sein d'une même espèce), le constat de réelles différences observées entre ces 3 chênes semble sans incidence sur le plan pratique. De fait, à l'heure actuelle toutes les scieries intègrent les chênes sessile et pédonculé dans leur chaîne de production, sans distinction de l'espèce et il semble qu'à qualité égale, le chêne pubescent ne fasse pas exception.